A.S.P.E.C.T.

## Association pour la sauvegarde

et la promotion de l’environnement

du Conquet

1 rue Aristide Briand

## 29217 Le Conquet

Le Conquet, le 15/09/2013

# Réunion du Conseil d’Administration du 07/09/2013

Etaient présents :

M Alain Brenterc’h

Mme Marie-Claude Burdin

M Jean Chabrol

Mme Josiane Clochon

M Philippe Gay

Mme Michèle Gendrot

M Christian Garnier

M Laurent Guillois

Absent excusés :

Mme Jacqueline Ruel, M Christian Perez

Généralités, fonctionnement

Le principe du secrétariat a été défini

Jean Chabrol va s’occuper du site : le Conseil d’Administration lui donne mandat pour fermer le site ou récupérer le nom du domaine

Les 2 permis de construire

1. Permis de construire rue Dom Michel Le Nobletz

L’impact paysager est indéniable

1. Permis de construire Rue Sainte Barbe

L’ancien propriétaire qui a vendu sous réserve d’autorisation d’un nouveau permis s’est énervé.

Christian Garnier a vu Jean-Sébastien Riou, secrétaire de mairie, qui propose d’aller voir sur le terrain.

Nous maintenons qu’il y a un impact certain sur le paysage du port et sur la perspective sur la rue ; J.S Riou semble d’accord.

Cependant, il n’y a que le Maire qui fait autorité en la matière : pour le moment, pas de réponse de sa part excepté AR.

Mais que faire si pas de manifestation du maire ?

Nous avons un délai de 1 mois pour agir.

Proposition de Josiane Clochon sur AVAP

1. Construction Corniche du Drellach

Il est évident qu’il n’aurait jamais du y avoir une construction de ce type à cet endroit : sans doute n’avons-nous pas été assez vigilants.

1. PLU

Il faut faire évoluer le PLU, mais en restant dans la légalité

1. Agenda 21

Mme Roignant, chargée du diagnostic, a été embauchée par la commune : ASPECT n’a jamais pu la rencontrer !!

1. AMVAP

Le cabinet Kerellou, architecte paysager, a été payé par la commune : il y a eu une rencontre avec ASPECT. 3 rencontres sont prévues d’ici fin septembre avec un diagnostic remis pour fin décembre mais pour le moment, c’est silence total.

Ce sont des réunions dans lesquelles on ne peut pas donner son avis, et ce qui est gênant c’est le fait d’être présent fait penser qu’on entérine !!!

Mme Roignant, chargée du diagnostic, a été embauchée par la commune : ASPECT n’a jamais pu la rencontrer !!